



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 31 MAI 2010

Conseillers en exercice : 45

Votants : 44

Convocation du Conseil Municipal :
le 25 mai 2010

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :
le 7 juin 2010

PLACE DE LA BRÈCHE - TRAVAUX DE
RÉALISATION DU PARKING ET OUVRAGES
ENTERRÉS (DCE 2) - AVENANT N° 1 POUR LE
LOT N° 1

Accusé de réception de la préfecture en date du
vendredi 04 juin 2010

Présidente :

Mme Geneviève GAILLARD, Maire de Niort

Présents :

Adjoints :

M. Pascal DUFORESTEL - M. Amaury BREUILLE - M. Jacques TAPIN - M. Jean-Claude SUREAU - M. Christophe POIRIER - M. Nicolas MARJAULT - M. Jean-Louis SIMON - M. Frank MICHEL - M. Alain PIVETEAU - Mme Nathalie SEGUIN - Mme Josiane METAYER - Mme Delphine PAGE - Mme Anne LABBE - Mme Nicole GRAVAT - Mme Pilar BAUDIN - Mme Annie COUTUREAU -

Conseillers :

M. Patrick DELAUNAY - M. Michel GENDREAU - M. Denis THOMMEROT - M. Hüseyin YILDIZ - M. Jean-Pierre GAILLARD - M. Frédéric GIRAUD - M. Gérard ZABATTA - M. Marc THEBAULT - M. Jérôme BALOGE - M. Michel PAILLEY - M. Aurélien MANSART - Mme Annick DEFAYE - Mme Nicole IZORE - Mme Blanche BAMANA - Mme Julie BIRET - Mme Gaëlle MANGIN - Mme Sylvette RIMBAUD - Mme Dominique BOUTIN-GARCIA - Mme Jacqueline LEFEBVRE - Mme Elisabeth BEAUVAIS - Mme Elsie COLAS - Mme Maryvonne ARDOUIN - Mme Rose-Marie NIETO - Mme Virginie LEONARD -

Secrétaire de séance : M. Patrick DELAUNAY -

Excusés ayant donné pouvoir :

- Bernard JOURDAIN donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Alain BAUDIN donne pouvoir à Elsie COLAS
- Guillaume JUIN donne pouvoir à Michel PAILLEY

Excusés :

Adjoints :

Mme Chantal BARRE -

PATRIMOINE ET MOYENS

**PLACE DE LA BRÈCHE - TRAVAUX DE RÉALISATION DU PARKING
ET OUVRAGES ENTERRÉS (DCE 2) - AVENANT N° 1 POUR LE LOT
N° 1**

Monsieur Amaury BREUILLE Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Sur proposition de Madame le Maire

Le groupement mandaté par le Studio Milou Architecture assure la maîtrise d'œuvre pour la réalisation de la place de la Brèche, intégrant notamment les travaux du parking et des espaces publics.

Par délibération du 6 juillet 2009, le Conseil municipal a approuvé le marché de mandat de maîtrise d'ouvrage avec Deux-Sèvres Aménagement.

Par délibération du 8 mars 2010, le Conseil municipal a approuvé la signature de 11 marchés de travaux nécessaires à la réalisation du parking et des ouvrages enterrés associés. Les travaux du parking ont débuté début mai 2010 afin de permettre une ouverture du parking fixée pour la mi-novembre 2011.

Les travaux de terrassement du parking nécessitent un accès spécifique au chantier pour une rotation efficace des semi-remorques en provenance et à destination du Pôle Sports (zone de dépôt des déblais). Afin de permettre cet accès sécurisé depuis la rue Viala via l'avenue Bujault en contre sens (pour l'entrée) et de maintenir une voie spécifique pour les transports en commun, différentes dispositions sont nécessaires (réseaux de feux tricolores provisoires, séparateurs de voies, signalisations verticales et horizontales...).

De plus, l'accès ainsi créé sera également utilisé pour les livraisons du chantier notamment pour le gros œuvre.

Conformément aux règles applicables aux marchés publics, les modifications des prescriptions initiales nécessitent l'établissement d'un avenant.

Le montant du marché initial est modifié de la manière suivante :

N°	Lot	Entreprise	Marché initial en € TTC	Avenant		Montant marché + avenant en € TTC
				en € TTC	%	
1	Terrassements	GUINTOLI-EUROVIA	834 390,00	56 737,86	6,80	891 127,86

L'avenant d'un montant supérieur à 5 % de la totalité du marché fait l'objet d'un avis en Commission d'Appel d'Offres réunie le 31 mai 2010.

Il est demandé au Conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver l'avenant n°1 du lot n°1 – Terrassements (DCE 2) ;

- Autoriser Monsieur le Président de Deux-Sèvres Aménagement, agissant au nom et pour le compte de la Ville de Niort, à signer cet avenant.

LE CONSEIL ADOPTE

Pour :	38
Contre :	0
Abstention :	6
Non participé :	0
Excusé :	1

Pour Madame le Maire de Niort
Geneviève GAILLARD
L'Adjoint délégué

Signé

Amaury BREUILLE